

ARTICLE 1 : Organisation

Organisé par le « **Comité d'Organisation du Circuit des Plages Vendéennes** », dont le siège social est situé 35 rue des tamaris 85800 LE FENOILLER.

ARTICLE 2 : Type d'épreuve

L'épreuve est en classe (Elite Nationale 1.12.1) ouverte à la catégorie Elite Professionnel. Grille1220/20. Les épreuves ne pourront excéder 180 Km.

ARTICLE 3 : Participation – Engagement

NOUVEAUTÉ 2018 : ENGAGEMENT PAR EQUIPE

→ Nombre d'engagés par **équipe : 8 maxi** + 4 remplaçants - 5 minimum + 3 remplaçants

→ Les engagements se feront uniquement **par équipe et par bulletin** avec un maximum de 25 équipes **par épreuve**. La sélection des équipes vous sera communiquée deux mois avant le début de l'épreuve.

→ Les bulletins d'engagement (1 par épreuve) devront parvenir à l'organisation 10 jours avant la date de l'épreuve.

Tout bulletin non accompagné du règlement ou mal renseigné (absence du code UCIID et la date de naissance et nationalité) ne sera pas retenu.

Contact : Hubert GUILBAUD engagement@cocpv.fr - 06 71 99 92 13

ARTICLE 4 : Permanence – Contrôle des engagements – Signatures – Appel des coureurs

- La permanence de départ, le contrôle et le retrait des dossards (par les directeurs sportifs) se fait de 11h30 à 12h15 dans la salle indiquée sur le document route ou sur Pays de la Loire Cyclisme.
- La réunion des directeurs sportifs sera à 12h15 dans une salle indiquée sur place
- La signature des coureurs se fera à proximité du podium protocolaire de 12h45 à 13h10
- Appel des coureurs sur la ligne de départ : 13h10, départ fictif à 13h25 et départ lancé à 13h30 pour toutes les épreuves.

ARTICLE 5 : Challenges du Circuit des Plages Vendéennes

- **Challenge individuel**

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Points	30	25	20	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

A l'issue de chaque épreuve un classement général est calculé par cumul des points acquis dans chaque épreuve disputée. En cas d'ex-aequo, il est tenu compte de la meilleure place dans la dernière épreuve disputée, dans la limite des places du barème.

Un coureur ne pourra en aucun cas cumuler des points pour le classement général sous 2 maillots différents (club et sélection). Seul le meilleur total sera pris en compte.

Tout coureur classé dans le challenge devra OBLIGATOIREMENT prendre le départ de la dernière épreuve, sous peine de perdre la totalité des points acquis.

- **Challenge par équipe**

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Points	20	17	15	13	12	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

A l'issue de chaque épreuve un classement général par équipe est calculé sur les 3 premiers coureurs

Le cumul des points acquis dans chaque épreuve disputée est additionné. Pour la finale en cas d'ex-aequo, il est tenu compte de la meilleure place dans la dernière épreuve disputée, dans la limite des places du barème.

Toute équipe classée dans le challenge devra OBLIGATOIREMENT prendre le départ de la dernière épreuve, sous peine de perdre la totalité des points acquis.

ARTICLE 6 : Classements

- Des classements intermédiaires, **POINT CHAUD** et **RUSH** sont disputés au cours de chaque course, classement sur 3 coureurs.

A chaque sprint les points attribués sont les suivants : 1^{er} – 5 points – 2^{ème} - 3 points – 3^{ème} – 1 point.

En cas d'égalité, la meilleure place dans le dernier classement départagera les coureurs.

- Un **CLASSEMENT COMBINE** sera établi chaque jour, entre les trois premiers du classement général des points chauds et des ruschs.
- Désigné par le jury. Le coureur **LE PLUS COMBATIF**
- Le **MEILLEUR ESPOIR** (moins de 23 ans)

ARTICLE 7 : Pénalités

Les épreuves sont régies par le règlement de la F. F. C

ARTICLE 8 : Contrôle médical

Le règlement antidopage de la F.F.C s'applique intégralement à la présente épreuve. Il aura lieu dans un local réservé uniquement à cet effet, à l'adresse indiquée sur le document route.

ARTICLE 9 : Protocole

Après l'arrivée ? Le 1^{er} le 2^{ème} le 3^{ème} ainsi que les lauréats des prix spéciaux. Et cela en tenu de coureur, dans un délai de 15 minutes maximum.

Tout coureur qui ne se présentera pas à la cérémonie protocolaire se verra retirer les récompenses ainsi que les prix attribués aux différents classements intermédiaires.

Remise des maillots :

Maillot jaune : Classement Général du Challenge

Maillot bleu ciel : meilleure équipe

Maillot bleu : Points Chauds

Maillot blanc : Rush

Maillot noir : Combiné

Maillot rouge : Combativité

Maillot vert : Meilleur jeune

ARTICLE 10 : Assistance technique Neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par un véhicule ASSISTANCE et par deux véhicules appartenant à des clubs fournis par l'organisation. Lors de la réunion des directeurs sportifs des roues de rechange pourront être demandées aux équipes.

ARTICLE 11 : Service médical

Les soins médicaux en course sont exclusivement assuré par le Médecin officiel mis en place par le Directeur de l'Organisation et cela à partir du moment où les coureurs pénètrent dans l'enceinte du contrôle de départ et jusqu'au moment où ils quittent celle de l'arrivée.

ARTICLE 12 : Droit à l'image

Les clubs, sponsors et coureurs acceptent, par leur participation aux épreuves que les photos sur lesquelles ils figurent puissent être utilisées par le Comité d'Organisation, uniquement à des fins promotionnelles dans le cadre de publication sur tous supports et en tous formats.

P.S. Ce règlement est conçu selon les dispositions règlementaires en vigueur à la date de sa publication et reste modifiable avant l'épreuve, selon l'évolution des règlements de la F.F.C qui s'imposeraient à l'organisation.

PRIMES 32^{ème} EDITION 2018

A chaque épreuve	COMBATIVITE	50 €	BESSEAU AUTOMOBILES
------------------	-------------	------	---------------------

CLASSEMENTS SUR 6 EPREUVES		
ESPOIR	VERANDA RIDEAU	150 €
COMBINE	PETIGAS	300 €
FINAL CHALLENGE INDIVIDUEL		
1 ^{ère}	500€	
2 ^{ème}	300	
3 ^{ème}	200€	

Nouveau

CHALLENGE PAR EQUIPE	
1 ^{ère} équipe à chaque épreuve	150 €
FINAL CHALLENGE PAR EQUIPE	
1 ^{ère} ÉQUIPE	500 €